

LA CARTE ACCÈS TERREBONNE

- La Carte Accès Terrebonne est obligatoire pour chaque adulte ou enfant qui désire s'inscrire aux activités offertes par la Direction du loisir et de la vie communautaire. Le payeur, même s'il ne s'inscrit pas lui-même, doit également posséder sa propre Carte Accès Terrebonne.
- La Carte Accès Terrebonne est offerte gratuitement à tous les résidents qui bénéficient d'une période d'inscription en priorité. Les non-résidents peuvent aussi se la procurer gratuitement, mais les coûts exigés pour nos différentes activités demeurent majorés selon la nature de celles-ci.
- Votre Carte Accès Terrebonne demeure valide pour une période de deux ans. À l'échéance, un avis de renouvellement vous sera acheminé par courriel. Aucune autre carte ne sera émise. En cas de perte, des frais de remplacement seront exigés, selon la grille de tarifs en vigueur.
- La Carte Accès Terrebonne est également requise à titre de carte d'abonnement dans les bibliothèques. À compter de juin 2024, elle sera nécessaire pour accéder aux activités du complexe aquatique. Il sera tout de même possible d'acheter un passage aux bains libres sans Carte Accès Terrebonne.
- Lors de la première adhésion ainsi qu'à chaque renouvellement, les preuves de résidence décrites ci-dessous doivent être fournies pour tous les membres au dossier.



! POUR VOUS PROCURER VOTRE CARTE ACCÈS TERREBONNE

veuillez remplir le formulaire joint et nous le retourner avec tous les documents nécessaires :

par télécopieur au
450 471-3021 ;

par courriel à loisirs@ville.terrebonne.qc.ca ;

en personne au
940, montée Masson, bureau 102,
Terrebonne (Québec), J6W 2C9

ou
dans l'une des bibliothèques
de Terrebonne

ou
au complexe aquatique.

PREUVES DE RÉSIDENCE ET D'ÂGE ACCEPTÉES

Les photocopies de ces pièces doivent être jointes au formulaire au moment de l'envoi.

ENFANT

0 À 17 ANS

PREUVES DE RÉSIDENCE ET D'ÂGE REQUISES

- Bulletin scolaire de l'année courante sur lequel apparaît clairement l'adresse de l'élève ou de son répondant ;
- ou
- Carte d'étudiant de l'année courante sur laquelle apparaît clairement l'adresse de l'élève ;
- ou
- Certificat de naissance, d'adoption ou tout document légal confirmant le rôle de parent ou tuteur ;
- et
- Preuve de résidence du parent ou tuteur, voir le volet « Adulte ».

ADULTE

18 À 64 ANS

PREUVE DE RÉSIDENCE REQUISE SEULEMENT*

- Compte de taxes de l'année courante sur lequel est clairement indiqué le nom de la personne et son adresse (preuve de résidence supplémentaire nécessaire pour le conjoint dont le nom ne figure pas sur le compte de taxes) ;
- ou
- Facture récente (moins de 3 mois) d'électricité, de téléphone ou contrat d'assurance sur lequel apparaît l'adresse de la personne ;
- ou
- Acte notarié prouvant l'achat d'une résidence située à Terrebonne.

ADULTE

65 ANS ET PLUS

PREUVES DE RÉSIDENCE ET D'ÂGE REQUISES*

- Compte de taxes de l'année courante sur lequel est clairement indiqué le nom de la personne et son adresse (preuve de résidence supplémentaire nécessaire pour le conjoint dont le nom ne figure pas sur le compte de taxes) ;

ou

- Facture récente (moins de 3 mois) d'électricité, de téléphone ou contrat d'assurance sur lequel apparaît l'adresse de la personne ;

et

- Document confirmant la date de naissance (permis de conduire, certificat de naissance, carte d'assurance maladie et passeport).

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

- Les résidents âgés de 65 ans et plus qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) offert par le gouvernement du Canada peuvent bénéficier d'une gratuité d'inscription aux activités de la Ville de Terrebonne en fournissant comme pièce justificative la lettre officielle de l'Agence du revenu du Canada qui confirme leur éligibilité au SRG ou encore leur Relevé T4A (OAS) de l'année précédente.

PERSONNE NON-RÉSIDENTE

PERSONNE DEMEURANT À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE

Elle doit présenter une preuve d'identification pour tous les membres de la famille.

PERSONNE NON-RÉSIDENTE MAIS PAYANT DES TAXES À LA VILLE

- Compte de taxes de l'année courante sur lequel il est clairement indiqué le nom de la personne et son adresse ;
- et
- Preuve de résidence des autres membres de la famille (voir pièces acceptées dans le volet « Adulte » et « Enfant ») attestant que chaque membre de la famille habite à la même adresse que le payeur de taxes.

*Le permis de conduire est valide uniquement en personne à nos comptoirs et les baux ne sont pas acceptés.

Formulaire à remplir en page 2.

**INSCRIPTION
AUX ACTIVITÉS :**

inscriptions.ville.terrebonne.qc.ca

FORMULAIRE

CARTE ACCÈS TERREBONNE



Important > Restez informé!

N'oubliez pas d'inscrire votre courriel et votre cellulaire afin d'être tenu au courant de toutes les informations pertinentes sur vos cours et ceux de vos enfants (changement de lieu, annulation, matériel ou équipement nécessaire, etc.).

RAISON DE LA DEMANDE

Cochez la bonne option :

- Nouvelle adhésion Mise à jour du dossier / Renouvellement Remplacement
(en personne seulement)

IMPORTANT :

Lors de l'envoi, n'oubliez pas de joindre toutes les preuves de résidence et d'âge requises pour chaque personne identifiée sur le formulaire.

S.V.P. écrire les informations suivantes en lettres moulées.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____ Sexe : _____ Date de naissance (obligatoire) : _____
Prénom : _____ F M _____
Adresse : _____ (AAAA-MM-JJ)
Ville : _____ Code postal : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____

: _____

S'il s'agit d'une mise à jour du dossier ou d'un renouvellement, veuillez indiquer le numéro de la Carte Accès Terrebonne ci-dessous:

IDENTIFICATION DU (DES) MEMBRE(S) DEMEURANT SOUS LE MÊME TOIT

Lien avec le demandeur : Conjoint / conjointe Enfant Parent Autre

Nom : _____ Sexe : _____ Date de naissance (obligatoire) : _____
Prénom : _____ F M _____
Courriel : _____ Idem que le demandeur*
Tél. : _____ Idem que le demandeur* *Les enfants de moins de 16 ans doivent avoir le même courriel et téléphone que le demandeur.

: _____

Lien avec le demandeur : Conjoint / conjointe Enfant Parent Autre

Nom : _____ Sexe : _____ Date de naissance (obligatoire) : _____
Prénom : _____ F M _____
Courriel : _____ Idem que le demandeur*
Tél. : _____ Idem que le demandeur* *Les enfants de moins de 16 ans doivent avoir le même courriel et téléphone que le demandeur.

: _____

Lien avec le demandeur : Conjoint / conjointe Enfant Parent Autre

Nom : _____ Sexe : _____ Date de naissance (obligatoire) : _____
Prénom : _____ F M _____
Courriel : _____ Idem que le demandeur*
Tél. : _____ Idem que le demandeur* *Les enfants de moins de 16 ans doivent avoir le même courriel et téléphone que le demandeur.

: _____

Lien avec le demandeur : Conjoint / conjointe Enfant Parent Autre

Nom : _____ Sexe : _____ Date de naissance (obligatoire) : _____
Prénom : _____ F M _____
Courriel : _____ Idem que le demandeur*
Tél. : _____ Idem que le demandeur* *Les enfants de moins de 16 ans doivent avoir le même courriel et téléphone que le demandeur.

: _____

Lien avec le demandeur : Conjoint / conjointe Enfant Parent Autre

Nom : _____ Sexe : _____ Date de naissance (obligatoire) : _____
Prénom : _____ F M _____
Courriel : _____ Idem que le demandeur*
Tél. : _____ Idem que le demandeur* *Les enfants de moins de 16 ans doivent avoir le même courriel et téléphone que le demandeur.

: _____

Je CERTIFIE que les renseignements fournis ci-dessus sont véridiques. La Carte Accès Terrebonne demeure la propriété de la Ville qui peut l'annuler ou en reprendre possession en tout temps. J'autorise les représentants de la Ville à utiliser les renseignements contenus sur cette demande d'adhésion aux fins de gestion de ma carte et de statistiques. Je comprends qu'il y aura des frais de remplacement pour une carte perdue selon la grille de tarifs en vigueur au moment de la demande de remplacement. Le titulaire s'engage à aviser la Ville de tout changement d'adresse ou de toute autre information pertinente.

Signature : _____ Date : _____